



# **L'Europe démocratique et politique**

**Axelle Lemaire, rapporteure thématique**

**Philip Cordery, rapporteur thématique**

**Alain Bergounioux, Philippe Allard, Emmanuel Maurel, Christophe Caresche,  
Henri Weber, Simon Sutour, Françoise Castex et Isabelle Thomas**



L'Europe, communauté de destins, fait plus que coaliser des États ou construire un marché, elle est le cadre du partage de souveraineté, de la mise en œuvre de politiques communes et de l'ouverture d'espaces de débats démocratiques. Trop longtemps écartés de la construction européenne, les citoyens doivent être replacés au cœur du projet européen.

Nous, socialistes, sommes porteurs depuis les origines de l'idéal européen, un idéal de paix, de démocratie et de prospérité partagée. Nous sommes également à l'origine des plus grandes conquêtes politiques, sociales et économiques de l'Europe. Ces conquêtes sont aujourd'hui attaquées par les libéraux et conservateurs et par les populistes.

Alors que, parmi les citoyens, le consensus sur l'Europe s'est érodé à partir de la fin des années 1990 et que l'Union développait de nouvelles compétences, sans aucune explication et sans soutien populaire, les institutions, dominées par les conservateurs et les libéraux, n'ont été ni innovantes ni ambitieuses. Paraissant distantes des citoyens, elles ont renforcé le malaise européen. En se soumettant aux décisions Merkel-Sarkozy, les institutions européennes, et en premier lieu la Commission Barroso, se sont dévoyées. Alors que la crise économique aurait dû l'inciter à proposer des solutions nouvelles, l'Europe s'est recroquevillée. Cette faiblesse de la Commission Barroso est d'autant plus grave qu'elle est conjuguée à un dogme libéral.

Le débat doit permettre d'élaborer une réponse à la crise européenne. Il s'agit d'une crise d'efficacité, car l'Europe ne tient plus ses promesses de croissance et de protection des modèles sociaux. Il s'agit aussi d'une crise de légitimité, car malgré des avancées obtenues par les forces progressistes, il reste difficile pour les citoyens de comprendre comment, par leur vote, ils peuvent influencer les politiques européennes, peser sur leurs cours et identifier les responsabilités. De ce fait, ils rejettent l'idée même d'Europe.

Avançant une réponse stérile et dangereuse, les populistes et extrémistes, qu'ils soient dans la contestation ou dans la gestion gouvernementale, tels Orban ou Berlusconi, mettent à mal les principes de cohésion, de solidarité européenne et les valeurs fondamentales de l'Union. A l'inverse, pour notre part, nous pensons que la pertinence du cadre européen reste plus que jamais d'actualité. Il n'y a pas et il n'y aura pas d'issue nationale.

Nous voulons réorienter l'Europe pour qu'elle devienne un rempart contre les effets néfastes de la mondialisation et du nationalisme, un espace de régulation plus solidaire et plus juste, un moteur de développement et d'échanges. Cette réorientation passe par un saut démocratique, pour lequel nous

comptons optimiser les possibilités ouvertes par les présents traités pour proposer de véritables innovations politiques.

### 1. Replacer les valeurs fondamentales au cœur du projet européen

La démocratie européenne se base sur le partage et la protection des valeurs fondamentales, qui s'articulent autour de la notion de "vivre-ensemble européen". L'UE doit permettre l'égalité des droits, défendre son modèle social et rester un espace ouvert sur le monde.

L'espace de liberté, de sécurité et de justice créé par l'UE protège et promeut les droits humains, les libertés civiles et politiques. L'Europe doit être capable de sanctionner efficacement les atteintes aux droits fondamentaux.

L'Agence des droits fondamentaux produit un rapport annuel sur les droits fondamentaux dans l'UE. **Elle devrait également pouvoir être saisie par le Parlement européen ou la Commission européenne en cas de manquement grave d'un État-membre. Ses rapports devraient être transmis au Parlement européen qui doit être en mesure de proposer au Conseil le recours à des actions.**

### 2. Permettre aux citoyens de se réapproprier l'Europe

Notre premier devoir est d'écouter les citoyens, de répondre à leurs préoccupations et de respecter leur parole. L'Europe doit être en mesure de répondre à la demande de protection des citoyens, qui la perçoivent de plus en plus comme un espace de mise en concurrence des territoires, des salariés et des entreprises. Pour faire adhérer les citoyens au projet européen, l'Europe doit offrir des projets communs concrets.

Les nombreuses mobilisations citoyennes et associatives contre la directive Bolkestein (directive Services, qui proposait une libéralisation totale des services dans l'UE, sur la base du principe très controversé du pays d'origine), contre la signature d'ACTA (version européenne d'Hadopi) montrent la force de la société civile européenne. Mais les partenaires sociaux, et en particulier les syndicats, sont trop souvent marginalisés au niveau européen. Nous voulons une Commission qui puisse s'appuyer sur la Confédération européenne des syndicats et **nous plaidons pour un renforcement du Comité économique et social européen et de la Conférence tripartite.**

Il est fondamental de renforcer les instruments de mobilisation citoyenne. Outil direct à disposition des citoyens, l'initiative citoyenne européenne (ICE) est aujourd'hui une réalité. Nous voulons **faire connaître cet outil auprès des citoyens. L'UE doit**

**soutenir de manière plus active les ICEs en les rendant plus accessibles aux citoyens et plus simples d'usage.**

L'enjeu de l'information est crucial : si elle veut être un projet politique populaire et ouvert à tous, l'UE doit faire connaître ses réalisations et ses politiques aux citoyens. **Elle doit cibler des projets clés, directement connectés à la vie quotidienne des citoyens, et sur lesquels la « valeur ajoutée européenne » est forte (tels que les financements).**

En outre, **nous plaillons pour la mise en place de campagnes d'information civique. L'UE doit aussi s'appuyer sur les élus à tous les niveaux** (européens, nationaux, régionaux), qui représentent un relais précieux des attentes des citoyens.

Face aux lobbies industriels, les représentants des consommateurs, des collectivités et des citoyens pèsent peu. Or les institutions communautaires doivent être politiquement exemplaires en matière de transparence et d'indépendance. C'est pourquoi **il faut encourager la mobilisation des énergies, la création de contre-pouvoirs efficaces et de contre-expertises. Plus encore, nous proposons de renforcer la réglementation des lobbies, par une législation-cadre au niveau européen. En outre, le Parlement européen doit pouvoir auditionner à sa demande les membres des Conseils d'administration des agences européennes. Pour combattre la corruption active et passive, la nouvelle législation devra pouvoir prévenir et sanctionner toute atteinte aux intérêts financiers de l'Union. Les missions de l'Office anti-fraude (OLAF) doivent être étendues et ses moyens renforcés.**

### 3. Politiser l'Europe pour accroître sa légitimité

Les compromis sont la force d'une Europe qui va de l'avant. Nous comptons **redonner de la force aux compromis européens, en montrant qu'ils sont le résultat de choix politiques clairs et assumés.** Mais le compromis n'est pas le consensus. L'obsession du consensus, qui a envahi les institutions européennes, a annihilé les débats et effacé les clivages. L'Europe doit redevenir un lieu de débats et d'affrontements politiques, comme au niveau national et local. Pour cela, **nous voulons une politisation sur des bases claires et transparentes.**

Dans cet esprit, nous saluons la décision du Parti socialiste européen (PSE) de proposer un **candidat à la présidence de la Commission européenne pour les prochaines élections européennes.** Le président de la Commission sera l'émanation directe de la majorité au Parlement.

Lors des élections européennes, **nous voulons que les candidats aient pour obligation de déclarer leur appartenance à une famille politique européenne.**

Au Parlement européen, **nous souhaitons bâtir des majorités parlementaires durables et solides.** Il s'agit, pour la durée d'une mandature, **d'assumer et de conserver au niveau politique, les alliances faites avec d'autres groupes politiques.**

Nous plaillons pour une **politisation de la Commission**, qui la transformerait en véritable exécutif.

Au sein du Conseil, **nous saluons le rôle de coordination des ministres socialistes effectué par le PSE et souhaitons que celui-ci se poursuive et soit étendu à tous les domaines.** Nous sommes pour un **retour effectif du vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil.** Le Conseil a souffert de l'époque Merkozy où un directoire de fait a dirigé l'Europe, sans collégialité ni débat. Nous voulons revenir à **un débat assumé et ouvert.**

À long terme, nous voulons **remettre en cause la présidence tournante du Conseil, ce qui aura** pour impact une simplification institutionnelle et une plus grande lisibilité politique.

**En France, au sein de l'Assemblée nationale, nous plaillons également pour une politisation plus grande des débats européens, y compris au sein de la commission des affaires européennes.** Nous souhaitons également renforcer la présence de l'Assemblée nationale à Bruxelles auprès des institutions européennes.

### 4. Renforcer et adapter le contrôle démocratique

Conscients que l'intégration européenne se fera sur un mode différencié, nous **comptons développer les coopérations renforcées,** voie naturelle de la progression de l'Union.

Le Parlement européen et les parlements nationaux doivent pouvoir intervenir chacun à leur niveau de compétence, d'une part séparément, et d'autre part conjointement à toutes les étapes du semestre européen. **Ces deux types de contrôle constituent une double garantie démocratique.** Le budget qui reste une compétence nationale mais qui nécessite une coordination au niveau européen constitue une matière où les deux légitimités européenne et nationale doivent être mutuellement renforcées.

Le Parlement européen doit devenir **co-décisionnaire pour les grandes orientations économiques (GOPE).** Il doit exercer un contrôle accru, avec les parlements nationaux, sur les responsables du Mécanisme européen de stabilité (MES) et ceux de la Troïka. Nous voulons également reconnaître **un droit d'initiative législative au Parlement européen.**

En France, le Parlement doit renforcer son contrôle de l'action européenne du

gouvernement. **Des propositions de résolutions européennes formalisant la position des parlementaires pourront être présentées et votées dans le cadre des débats préalables aux Conseils européens. Les programmes nationaux de réformes (PNR) doivent être soumis aux parlements nationaux** avant transmission à la Commission européenne.

Ces deux légitimités parlementaires doivent s'exercer conjointement, notamment dans le cadre de la Conférence interparlementaire (CIP), prévue par le TSCG qui rassemble dans son enceinte à la fois parlementaires nationaux et européens.

Ce contrôle parlementaire conjoint pourrait également **servir d'exemple pour d'autres politiques intergouvernementales qui échappent au contrôle parlementaire.**

Nous plaidons pour que l'Assemblée nationale et le Sénat **auditionnent le candidat commissaire français avant proposition au président de la Commission.**

La gouvernance du marché unique doit également être revue. À la place d'un marché unique centré sur la politique de concurrence, nous voulons trois piliers d'égale importance : « *la solidarité qui unit* », « *la coopération qui renforce* » et « *la compétition qui stimule* ». L'UE doit préserver les modèles sociaux des États-membres en défendant des **« préférences collectives européennes » qui refléteraient l'ensemble des traditions sociales, économiques et culturelles des États-membres.**

Nous voulons réguler au niveau politique, c'est-à-dire en impliquant le Parlement, le marché unique dans tous ses aspects : **régulation totale des services financiers, contrôle de la concurrence (et des aides d'État) et investissements dans les réseaux (numérique, énergie, transports).** Pour cela, nous **voulons baser toute législation européenne sur l'article 14 du Traité, selon lequel le principe de subsidiarité prévaut en ce qui concerne l'organisation des services d'intérêt économique général (SIEG).**

### **5. Une nouvelle gouvernance pour la zone euro**

Les États de la zone euro doivent faire converger leur fiscalité, leur modèle social et renforcer leur coopération budgétaire et macroéconomique.

Aucune des décisions prises au niveau des 17, tant au sein de l'Eurogroupe que dans le cadre des Sommets des chefs d'État de la zone euro, ne sont actuellement soumises à un contrôle démocratique. **Il revient à la fois au Parlement européen et à la Conférence interparlementaire de créer en leur sein un organe spécifique dédié à la zone euro.** Ce double dispositif démocratique doit permettre, suivant les

compétences de chacun de ces organes qui restent pour l'essentiel à définir, de contrôler à la fois les décisions du Mécanisme européen de stabilité, d'auditionner les personnalités compétentes, et d'examiner tous documents ou décisions dans le cadre du semestre européen de coordination des politiques économiques et budgétaires.

**Nous appelons à la création d'un budget de la zone euro, intégré au budget communautaire, et basé sur des ressources propres.**

À la Commission européenne, nous sommes en faveur de la création d'**une vice-présidence aux affaires économiques, monétaires et budgétaires**, véritable visage de la zone euro, coordinateur des politiques et responsable politique devant les citoyens. Ce vice-président de la Commission européenne pour les affaires économiques serait également président permanent de l'Eurogroupe.